

Le mot
de Mireille
Gazin

Chères Maxévilloises,
Chers Maxévillois,

Comme vous le savez peut-être, à l'heure où nous mettons sous presse, Monsieur le Maire Henri Bégorre est hospitalisé et en voie de rétablissement. Dans ce contexte, nous tenons à assurer tous les Maxévillois de la mobilisation de l'ensemble de l'équipe municipale. Solidaires et expérimentés, élus et agents poursuivent leurs missions au service des habitants et de la Ville.



Parmi les rendez-vous à venir, je tiens à attirer votre attention sur la réunion d'information autour du très haut débit qui aura lieu le 27 février de 16 h 30 à 20 h 30 au complexe sportif Marie Marvingt. Vous pourrez rencontrer à cette occasion les services du Grand Nancy, le délégataire du réseau ainsi que les différents fournisseurs d'accès, qui vous donneront tous les renseignements pratiques pour

bénéficier de cette nouvelle technologie.

Je vous rappelle également que les vacances d'hiver seront bientôt là. La Mairie et les associations locales ont préparé de nombreuses activités pour les enfants et les adolescents. N'oubliez pas de les inscrire, il est encore temps !

Pour finir, je vous invite très chaleureusement à participer aux carnivals qui viendront animer les quartiers de Maxéville. Les enfants défilent dans les rues du Centre le 27 mars. Ne manquez pas le rendez-vous des élèves de l'école Moselly qui se réuniront le 16 avril à 15 h avec les seniors pour brûler le bonhomme hiver !

Mireille Gazin

1^{re} Adjointe, déléguée aux Finances,
à l'Emploi, à la Vie économique et à l'Insertion
Conseillère communautaire auprès du Président,
déléguée au Développement universitaire et à la Recherche
Conseillère régionale

Votre Maire à votre écoute en mars

- Permanence Mairie : le 3 mars de 8 h 30 à 9 h 30
- Permanence 3, rue de la Blette : le 17 mars de 9 h à 10 h
- Allô M. le Maire : les 6 et 13 mars à 18 h 30
- Et toujours par courriel : monsieurlemaire@mairie-maxeville.fr

Permanences de la police municipale

également à Champ-le-Bœuf les mercredis de 9 h à 11 h au local du 3, rue de la Blette et de 11 h à 12 h au 8, quartier des Aulnes



Dossier

Élections municipales et communautaires : mode d'emploi

Les 23 et 30 mars, les Maxévillois ont rendez-vous aux urnes pour élire leurs conseillers municipaux ainsi que leurs conseillers communautaires. Ne manquez pas ce rendez-vous civique !

→ PAGE 2

Le budget municipal au service de la qualité de vie

Dossier

Le budget 2014 a été voté par le Conseil municipal en février dernier. Explications et chiffres-clés...

→ PAGE 3

Dossier

Tout savoir sur le très haut débit

Le Grand Nancy et la Mairie de Maxéville invitent les habitants à une réunion d'information sur le déploiement de la fibre optique, le jeudi 27 février de 16 h 30 à 20 h 30, au complexe sportif Marie Marvingt.

→ PAGE 3





Élections municipales et communautaires : mode d'emploi

Les 23 et 30 mars, les Maxévillois ont rendez-vous aux urnes pour élire leurs conseillers municipaux ainsi que leurs conseillers communautaires.

Les élections municipales approchent à grands pas. Le premier tour de ce scrutin aura lieu **le dimanche 23 mars**.

Si cela est nécessaire, un second tour sera organisé le dimanche 30 mars.

À cette occasion, les habitants de la commune élisent leurs conseillers municipaux pour une durée de six ans. Le Conseil municipal représente les habitants et gère les affaires de la commune. Après son élection, il se réunit pour désigner en son sein le maire et ses adjoints.

→ Nouveauté : élection des conseillers communautaires

Les électeurs désignent également avec le même bulletin de vote les conseillers communautaires. Ces derniers représentent votre commune au sein de l'établissement public de coopération intercommunale, c'est-à-dire la Communauté urbaine du Grand Nancy. Les noms des candidats aux postes de conseillers communautaires sont placés dans le même ordre que celui dans lequel ils apparaissent sur la liste candidate aux municipales. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes qui ne sont ni séparables ni modifiables, sans quoi le bulletin de vote ne pourra être comptabilisé.

→ Comment voter

Pour voter, vous devez vous rendre dans le bureau de vote inscrit sur votre carte d'électeur. Les bureaux de vote sont répartis sur l'ensemble du territoire de la commune. Ils sont ouverts le jour du scrutin de 8 h à 18 h.

Quartier Centre :

- Bureau 1 : salle du parc de la Mairie, rue Charcot
- Bureau 2 : complexe sportif Marie Marvingt, rue Solvay
- Bureau 3 : les Cailles Blanches, rue André Fruchard

Quartier Les Aulnes :

- Bureau 4 : école maternelle Moselly
- Quartier Champ-le-Bœuf :**
- Bureau 5 : école primaire Jules Romains
- Bureau 6 : école primaire Saint-Exupéry

Au moment du vote, vous devez présenter un document prouvant votre identité.

Différentes pièces justificatives sont acceptées :

- carte nationale d'identité ;
- passeport ;
- permis de conduire ;
- carte d'invalidité civile ou militaire avec photo ;
- récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire ;
- titre de séjour pour les ressortissants de l'Union européenne...

Attention : à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité.

→ Le vote par procuration

Si vous ne pouvez pas voter en raison d'obligations professionnelles, de problèmes de santé ou encore parce que vous êtes en vacances, vous pouvez établir une procuration de vote.

Vous devez vous rendre au tribunal d'instance, au commissariat de police ou à la gendarmerie de votre domicile ou de votre lieu de travail pour remplir un formulaire. Ce document est également disponible en ligne sur le site www.service-public.fr.

Vous désignez librement la personne qui votera à votre place à condition qu'elle réside et qu'elle vote dans la même commune que vous et qu'elle n'ait pas reçu d'autre procuration en France. Les démarches sont à effectuer le plus tôt possible afin que votre procuration puisse être traitée et enregistrée à temps par la Mairie.

→ Attention au vote nul

Pour être comptabilisé dans les résultats, le bulletin que vous glissez dans l'urne ne doit évidemment pas comporter le nom d'une personne qui ne se présente pas ou un autre document qu'un bulletin de vote. Votre vote est également considéré comme nul si vous mettez dans l'enveloppe plusieurs bulletins, si le bulletin est déchiré ou encore si vous apposez une mention manuscrite, un dessin ou tout autre ajout. Soyez attentif si vous souhaitez que votre voix soit entendue !

N'oubliez pas : voter est un droit, c'est aussi un devoir civique !

Pour tout renseignement : Mairie de Maxéville - 03 83 32 30 00, contact@mairie-maxeville.fr ou www.service-public.fr

À noter
Les nouveaux inscrits sur les listes électorales en 2013 recevront leur carte d'électeur par courrier entre le 1^{er} et le 20 mars.

Cérémonie de citoyenneté

Une cérémonie de citoyenneté aura lieu le mercredi 5 mars à 18 h 30 en salle du Conseil de la Mairie de Maxéville.

L'accueil est prévu à 18 h 15 (les portes de la Mairie ferment à 17 h). À cette occasion, Mireille Gazin, 1^{re} adjointe au Maire, remettra les cartes d'électeurs aux jeunes majeurs de Maxéville.

Seront présents :

- > Les membres du Conseil municipal
- > Le Chef de Cabinet
- > Mireille Gazin
- > Le Directeur général des services
- > Naurra Radouan
- > Julie Neuville TBC (communication)
- > Le Préfet TBC ou son représentant
- > Le Président du TGI Nancy TBC ou son représentant
- > Dominique Thévenot

Finances

Le budget municipal au service de la qualité de vie

Le budget primitif de la Mairie a été voté par le Conseil municipal lors de la séance du 3 février dernier. Pour l'année 2014, il s'élève à 12,9 millions d'euros. Explications...

La construction du budget communal pour l'année 2014 s'inscrit dans un contexte financier difficile, marqué notamment par la baisse des dotations de l'État qui impacte fortement les finances des collectivités territoriales. Une gestion saine et rigoureuse doit ainsi permettre de trouver un équilibre entre l'esprit de solidarité à mettre au service de tous les Maxévillois et la préservation d'une capacité d'investissement pour mieux préparer l'avenir. La Mairie poursuit son engagement en faveur de la cohésion sociale en développant une offre de services pour l'ensemble des habitants et en soutenant les acteurs associatifs de son territoire.

Des investissements visibles

Le budget 2014 mobilise 2,414 millions d'euros hors reports 2013 pour améliorer le cadre de vie des Maxévillois. Ces investissements s'expriment dans les domaines de l'éducation et des services aux familles, de la culture et des loisirs, de l'environnement et de l'accessibilité. Ils sont visibles à travers la rénovation des groupes scolaires et leur accès aux nouvelles technologies, les travaux dans les structures sportives ainsi qu'à l'Espace Edgar P. Jacobs, la création d'un cœur de quartier à Champ-le-Bœuf, l'ouverture de la maison des fêtes La Bambouseraie, le développement de la vidéo-tranquillité, l'aménagement d'espaces verts ou encore la requalification des espaces publics dans le cadre de la rénovation urbaine du Plateau de Haye. Le recours à l'emprunt sécurisé accompagne la municipalité dans ses efforts d'investissement. En parallèle, la Mairie poursuit sa dynamique de désendettement amorcée en 2013.

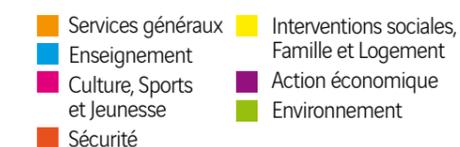
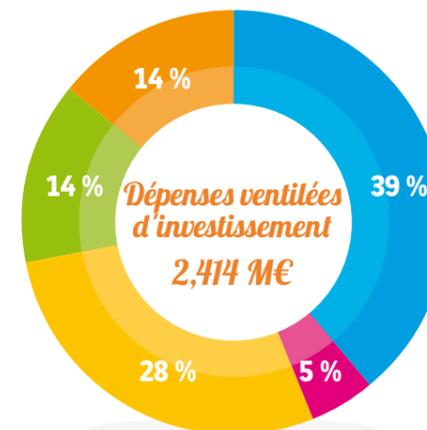
Des dépenses maîtrisées

Hors charges financières et charges exceptionnelles, les dépenses de fonctionnement augmentent de 1,46 % par rapport à 2013. Elles s'inscrivent dans la continuité d'une maîtrise de la gestion des services municipaux. Cette hausse s'explique principalement par le soutien renouvelé aux associations, aux écoles et aux actions sociales et solidaires. Les crédits

concernent aussi l'estimation du coût de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée prochaine, la mise en place des activités péri et extra-scolaires avec l'UFCV ou encore l'intégration de cinq personnes en emplois aidés.

Fiscalité : pas d'augmentation des taux d'imposition

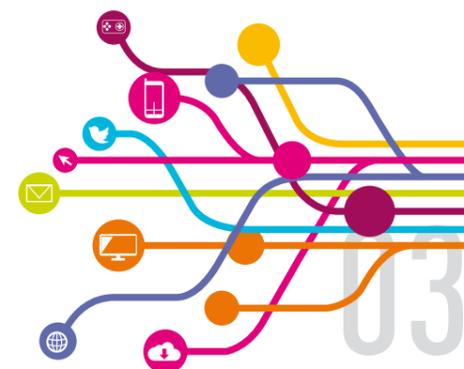
Les taux d'imposition de l'année 2013 sont reconduits en 2014, soit 9,70 % pour la taxe d'habitation, 8,82 % pour le foncier bâti et 14,33 % pour le foncier non bâti.



Tout savoir sur le très haut débit

Les habitants de Maxéville Centre peuvent désormais accéder au très haut débit grâce à la fibre optique. Une technologie performante qui améliore considérablement la qualité de la connexion et la puissance du débit. Les offres quadriplay combinant Internet, télévision, téléphonie fixe et mobile font leur arrivée sur le marché.

Pour profiter pleinement des nouveaux services qui vous sont offerts, le Grand Nancy et la Mairie de Maxéville vous invitent à une **réunion d'information qui aura lieu le jeudi 27 février de 16 h 30 à 20 h 30, au complexe sportif Marie Marvingt**. Vous y rencontrerez les fournisseurs d'accès qui commercialisent la fibre optique à Maxéville. Les services communautaires et le délégataire du réseau seront également à votre disposition pour vous apporter tous les renseignements utiles sur le déploiement du très haut débit et le raccordement de votre logement.



AGENDA

Mars à Maxéville

Vendredi 28 février

→ **CONSEIL MUNICIPAL**
À 19 h en salle du Conseil de la Mairie

Mardi 4 mars

→ **CARNAVAL DE RAMSTEIN**



Organisé par le comité de jumelage. Départ de la Mairie à 8 h 30, des Aulnes à 8 h 45, du parking La Cascade à 9 h. Tarif avec affiliation : 12 € pour les Maxévillois, 14 € pour les extérieurs (si disponibilités). Plus d'infos : Gisèle Vatry au 06 59 76 92 37.

→ THÉ DANSANT EN SOUTIEN À RADIO CARAÏB

Organisé par le MIG, en partenariat avec Radio Caraïb. Avec les rois de l'accordéon : Claude Dontenwill, Patrice Laroppe, Camille Barth, Fabien Houpert, José Quenet, Christian Herb, Benoît Pryzbyla, et des surprises... 7 € l'entrée, buvette assurée. Plus d'infos : 06 43 12 05 27 ou djacob0143@orange.fr
De 14 h 30 à 18 h 30 à la maison des fêtes La Bamboueraie

Mercredi 5 mars

→ **CARNAVAL DES ENFANTS DU RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)**
À 15 h 30 à la salle du parc de la Mairie

Jeudi 6 mars

→ **ATELIER MIG'ART**

Organisé par le MIG. Activités manuelles et artistiques. Plus d'infos : 06 43 12 05 27 ou djacob0143@orange.fr
De 14 h à 17 h à la salle Leclerc, parc de la Mairie - Ouvert à tous

Samedi 8 mars et dimanche 9 mars

→ **BROCANTE**
Organisée par l'association l'Arche de Noël, au profit des enfants défavorisés. Vente à petits prix. Plus d'infos : 06 06 94 24 44.
Le samedi 8 mars de 10 h à 19 h et le dimanche 9 mars de 9 h à 18 h à la salle du parc de la Mairie

Du mardi 11 au vendredi 21 mars

→ **VENTE DE PASS CITÉ POUR LES PERSONNES EN RECHERCHE D'EMPLOI**



Prix d'un Pass Cité : 3,10 €. Plus d'infos : CCAS - Mairie de Maxéville au 03 83 32 30 00. **De 14 h à 17 h à la Mairie du Centre et au Relais emploi de Champ-le-Bœuf (2, rue de la Crusnes)**

Jeudi 13 mars

→ **ATELIER MIG'ART**

Organisé par le MIG. Activités manuelles et artistiques. Plus d'infos : 06 43 12 05 27 ou djacob0143@orange.fr
De 14 h à 17 h à la salle Leclerc, parc de la Mairie - Ouvert à tous

Samedi 15 mars

→ **VIDE-GRENIERS NOCTURNE**

Coupon d'inscription disponible en page 6. 8 € l'emplacement. Particuliers uniquement.
De 17 h à minuit au complexe sportif Marie Marvingt

→ 3^e BOUM DES ENFANTS

Organisée par le MIG pour les enfants de 8 à 13 ans. Une bonne occasion de fêter Mardi gras entre copines et copains et, pourquoi pas, venir déguisés ! Accueil et buvette (à petits prix) assurés par les mamies et les papis du MIG. Autorisation parentale obligatoire. Les enfants ne doivent pas oublier d'apporter leur musique préférée sur CD ou clé USB.
De 17 h à 19 h 30 à la salle du parc de la Mairie - Gratuit

Dimanche 16 mars

→ **4^e MAX'SHOW MÉCANIQUE**

Organisé par Max' meeting et l'Asa de Nancy. 5 € par personne. À partir de 9 h au Zénith



Lundi 17 mars

→ **ATELIER MOTRICITÉ "AMUSONS-NOUS AU GYMNASÉ"**

Dans le cadre du RAM (relais assistantes maternelles). Découverte des capacités de mouvements de son corps : courir, sauter, jouer, parcourir, danser... **Accueil dès 9 h 15, activités de 9 h 45 à 11 h au dojo, complexe sportif Marie Marvingt**

Mardi 18 mars

→ **BÉBÉ JOUE**

Accueil des familles et assistantes maternelles avec enfants de moins de 3 ans.
De 9 h 30 à 11 h 30 à la ludothèque Jardin des Jeux (Centre) - Gratuit

→ **BOURSE AUX VÊTEMENTS DE PRINTEMPS - DÉPÔT**

Plus d'infos en page 5. **De 14 h à 19 h au CILM**

Mercredi 19 mars

→ **SÉANCE DE CINÉMA À 1 EURO "SOUS LE FIGUIER"**

À 14 h 30 à l'Espace Edgar P. Jacobs

Jeudi 20 mars

→ **BOURSE AUX VÊTEMENTS DE PRINTEMPS - VENTE**

Plus d'infos en page 5. **De 14 h à 19 h au CILM**

→ ATELIER MIG'ART

Organisé par le MIG. Activités manuelles et artistiques. Plus d'infos : 06 43 12 05 27 ou djacob0143@orange.fr
De 14 h à 17 h à la salle Leclerc, parc de la Mairie - Ouvert à tous

→ INITIATION AU JARDINAGE

Organisé par le RAM de Maxéville, avec l'association Les Jardins de Maxéville. **À 10 h au Jardin pédagogique - Ouvert à tous**

Vendredi 21 mars

→ **BOURSE AUX VÊTEMENTS DE PRINTEMPS - RETRAIT**

Plus d'infos en page 5. **De 17 h 30 à 19 h 15 au CILM**

→ BÉBÉ JOUE

Accueil des familles et assistantes maternelles avec enfants de moins de 3 ans.
De 9 h 30 à 11 h 30 à la ludothèque Jardin des Jeux (Champ-le-Bœuf) - Gratuit

Samedi 22 mars

→ **RENCONTRE DE BELOTE ET DE TAROT**

Organisée par l'amicale des Haut-Marnais. Chaque participant reçoit un lot.
Inscriptions à partir de 13 h 30, début des jeux à 14 h au CILM - Ouvert à tous

Mardi 25 mars

→ **SÉANCE DE CINÉMA "JACK ET LA MÉCANIQUE DU CŒUR"**

Organisée par le Comité des Fêtes de Champ-le-Bœuf. 4,50 € pour les - de 14 ans, 5,50 € pour les 14-18 ans et 6 € pour les adultes. **À 18 h au CILM**

Mercredi 26 mars

→ **OPÉRATION JOBS D'ÉTÉ**

Plus d'infos en page 5.

→ À LIVRE OUVERT

Une heure de conte autour de la valise magique d'Odile, remplie d'histoires et de contes pour enchanter petits et grands.
À 15 h pour les + de 4 ans et à 16 h pour les + de 6 ans à la médiathèque du CILM

Jeudi 27 mars

→ **ATELIER CRÉATIF "LE CERISIER EN FLEUR"**

Dans le cadre du RAM (relais assistantes maternelles). Développement de l'imagination et découverte du tampon-bouteille, peinture... **Accueil dès 9 h 15, activités de 9 h 45 à 11 h à Max'Anim (avenue Patton)**

→ CARNAVAL QUARTIER CENTRE

Défilé des enfants dans les rues. **À partir de 14 h**

→ ATELIER ENCADREMENT

Organisé par le MIG. Mise en valeur d'une gravure, peinture... Plus d'infos : 06 43 12 05 27 ou djacob0143@orange.fr
De 14 h 30 à 17 h à la salle Leclerc, parc de la Mairie - Ouvert à tous

À noter !

Fermeture des ludothèques Jardin des Jeux du 10 au 15 mars

Lundi 31 mars

→ **BÉBÉ BOUQUINE**

Histoires, comptines et chansons pour petites oreilles de 6 mois à 3 ans.

À 10 h à la médiathèque des Brasseries - Entrée libre et gratuite

Le Conseil des Sages et la Mairie vous proposent...

- ▶ **Une marche détente** à Maxéville les mardis 4 et 18 mars. Départ à 14 h de la Mairie. Retour vers 17 h puis goûter.
- ▶ **Un après-midi jeux de société** (cartes), suivi d'un goûter les jeudis 6 et 20 mars de 14 h à 17 h.
- ▶ **Un atelier de peinture sur soie** les lundis 10 et 24 mars de 14 h à 17 h.
- ▶ **Une activité chorale** avec le groupe vocal "Battements de Chœur" les mardis de 14 h à 16 h. Aucune connaissance musicale exigée. Les Maxévillois désireux de rejoindre le groupe sont les bienvenus.

Toutes les activités se déroulent au **Clos des Sages : 5, rue du Général Leclerc à Maxéville - Commission "Lien Social" du Conseil des Sages : 03 83 32 30 00**

Gros plan sur les stages de la MJC Massinon

Tout au long des vacances d'hiver, la MJC Massinon propose différentes activités organisées sur une période de deux ou trois jours. Au programme, un stage multi-sports, de l'anglais ludique, des arts du cirque ou encore un stage parkour-gymnastique. Ces animations s'adressent aux enfants de 4 à 16 ans. Tarifs : de 25 € à 40 € + 7 € d'adhésion à la MJC

Renseignements et inscriptions : **MJC Massinon - 03 83 46 77 93 ou www.mjc-massinon.fr**

A la recherche d'un job d'été ?



Vous avez entre 18 et 26 ans et vous recherchez un emploi saisonnier : ne manquez pas la Journée Jobs d'été qui se déroulera à Maxéville le mercredi 26 mars. Rendez-vous au Pôle Emploi de Champ-le-Bœuf de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h et à la Mairie de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. De nombreuses offres seront disponibles.

Des vacances d'hiver vitaminées

Du 3 au 14 mars, les enfants de 3 à 12 ans sont attendus aux accueils de loisirs organisés par les équipes de Max'Anim Centre et Champ-le-Bœuf. Au programme, des sorties et des activités pour tous les goûts ! Les animations se déroulent de 9 h à 17 h. Un service de garderie est assuré dès 7 h 30 et le soir jusqu'à 18 h 30. Des places sont encore disponibles.

Attention ! Les inscriptions sont à réaliser au plus tard le mercredi précédant la semaine d'accueil concernée.

Quant aux jeunes de 11 à 17 ans, la Mairie de Maxéville et les associations locales leur proposent tout un éventail d'animations mêlant activités sportives, culturelles et scientifiques. Des sorties sont également prévues.

Renseignements et inscriptions : **Mairie ou Mairie annexe - 03 83 32 30 00 ou www.mairie-maxeville.fr**

Bourse aux vêtements printemps-été

La MJC Massinon organise sa bourse aux vêtements le jeudi 20 mars de 14 h à 19 h au CILM.

→ **Dépôt des vêtements** : mardi 18 mars de 14 h à 19 h. Leur état doit être impeccable. Les ensembles pour bébés (haut et bas) seront cousus. Les lots sont exclus. 15 articles maximum (hors matériel pour bébés). Carte d'adhérent MJC ou carte spéciale à 5 € valable pour trois bourses aux vêtements consécutives. La MJC prélève 10 % sur le total des ventes.

→ **Retrait des articles non vendus et du produit des ventes** : vendredi 21 mars de 17 h 30 à 19 h 15. Cette date est impérative. Les articles ou les paiements non retirés restent propriété de l'association. La MJC décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration.





+ 5 ans pour la carte d'identité

À partir du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. Les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées après le 2 janvier 2004 aux personnes de plus de 18 ans sont concernées par cette prolongation. Celle-ci s'effectue automatiquement et ne nécessite aucune démarche. La date de validité inscrite sur la carte ne sera pas modifiée. Pour les personnes mineures, la durée de validité reste fixée à 10 ans.

Vide-greniers nocturne 100 tables à 8 euros l'unité !

Organisé par le Comité des Œuvres Sociales de la Ville de Maxéville, un vide-greniers nocturne aura lieu le samedi 15 mars de 17 h à minuit au complexe sportif Marie Marvingt (arrivée des exposants à partir de 14 h).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Laurence Vogt au 03 83 32 30 00.

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner ou à remettre à Laurence Vogt - Mairie de Maxéville 14, rue du 15 Septembre 1944, accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre du COS de Maxéville). Attention, tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération.

Nom et prénom :

Adresse :

Souhaite réserver : table(s)

Tél. :

E-mail :

Pièce d'identité (joindre une copie de la pièce d'identité)

Numéro :

Date de délivrance :

Délivrée par :

Je soussigné(e)

Nom et prénom :

Né(e) le à

Déclare sur l'honneur ne pas avoir déjà participé aux deux ventes au déballage qui me sont autorisées dans l'année civile 2014 et que les marchandises que je propose à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à Maxéville, le

Signature



Enquête de l'Insee sur le cadre de vie et la sécurité

Du 13 janvier au 12 avril, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise une enquête sur la qualité de l'environnement de l'habitat et sur les problèmes d'insécurité éventuellement rencontrés par les habitants.

Un échantillon de 24 000 logements a été retenu. Certains d'entre eux se situent sur le territoire de Maxéville. Les ménages sélectionnés ont reçu ou recevront bientôt un courrier les avertissant de la venue de M. Tansaoui, enquêteur de l'Insee. Muni de sa carte officielle, il est facilement identifiable. Nous vous remercions de lui réserver un accueil favorable en participant activement à cette enquête. Nous vous précisons que toutes vos réponses sont anonymes et confidentielles.

La population de Maxéville en hausse

Au 1^{er} janvier 2014, la population totale de Maxéville s'élève à 9 798 personnes (contre 9 698 en 2013) selon les données de l'Insee (enquêtes de recensement menées de 2009 à 2013).

Le tennis en bonne forme



L'équipe hommes de l'ATPN (Alérion Tennis Parc Nancy-Maxéville) vient de décrocher le titre de championne de Lorraine. Une première pour un club de Meurthe-et-Moselle depuis 1988 !

Recevez-vous toujours votre PiMax ?

Malgré tout le soin que nous apportons à la distribution du magazine d'information municipal, il peut arriver que vous ne receviez pas votre PiMax. Certains dispositifs (entrées sécurisées d'immeubles, digicodes, autocollants stop pub...) représentent des obstacles pour la personne chargée d'acheminer le magazine.

Si vous constatez un oubli répété de votre boîte aux lettres, n'hésitez pas à nous en informer au 03 83 32 30 00 ou par mail à contact@mairie-maxeville.fr. Nous ferons en sorte de remédier à la situation.



Échos de Max'Anim

Sensibilisation aux discriminations à Max'Anim Champ-le-Bœuf

Pendant les accueils de loisirs du mercredi et sur le temps périscolaire, l'équipe de Max'Anim Champ-le-Bœuf a proposé plusieurs animations sur le thème de la discrimination. Pour sensibiliser les enfants à cette problématique, une activité commune sera organisée avec les résidents de la maison de retraite. De grands jeux sont également programmés en collaboration avec le service municipal en charge de l'accompagnement des gens du voyage. Toujours dans la perspective d'appréhender la question de la différence, les enfants ont

vu le film d'animation *Minuscule* au cinéma Le Royal à Saint-Max. Des activités ont également été consacrées à la découverte de la pratique handisport. L'occasion de confronter les jeunes aux réalités du handicap. Un spectacle de clôture, mêlant danses, poèmes et chants, sera présenté aux parents le mercredi 26 février.

Max'Anim Centre met à l'honneur le voyage dans le temps

Depuis la rentrée, l'équipe de Max'Anim Centre fait voyager les enfants dans le temps. Après avoir exploré la préhistoire, le Moyen Âge et le XVIII^e siècle, les voilà projetés dans le futur ! Les participants ont



profité de nombreuses animations : séance de cinéma sur grand écran avec ouvreuses, pop-corn et M&M's® faits maison, sortie au Laser Max de Pulnoy, plongée dans les piscines à boules de Tubituba pour les plus jeunes et parties de bowling. Avant les vacances d'hiver, les enfants invitent leurs parents le 26 février pour un spectacle sur le thème de l'Asie médiévale.

Mémoire de Maxéville



Voici une photo de la construction du Zénith en 1992. L'atelier Mémoire de Maxéville recherche des photographies et des témoignages d'habitants du Plateau de Haye et particulièrement du quartier Champ-le-Bœuf.

Contact : par téléphone au 03 83 46 77 93, par courrier à Mémoire de Maxéville, 33, rue des Brasseries à Maxéville, ou par courriel à memoire.maxeville@gmail.com www.memoiredemaxeville.fr Rendez-vous tous les mardis matin à l'Espace Edgar P. Jacobs.

CARNET

Le carnet de Maxéville

Bienvenue à...

- **Nina Vartanian**, née le 2 janvier
- **Victor Burger Piaia**, né le 2 janvier
- **Adem El Hannache**, né le 5 janvier
- **Souméya Ajdal**, née le 17 janvier
- **Georgiana Saabiasani**, née le 21 janvier
- **Noéline Bron**, née le 23 janvier
- **Sacha Dannhoffer**, né le 23 janvier

Ils nous ont quittés

- **René Minot**, décédé le 13 janvier
- **Jeanne Jessel**, décédée le 22 janvier
- **Henri Cuillière**, décédé le 22 janvier
- **Gilbert Gouyon**, décédé le 30 janvier
- **Marie-Thérèse Mourot veuve Chevrier**, décédée le 3 février
- **Bernard Giroux**, décédé le 4 février

Retour en images



Vœux et galette pour les adhérents du Maxéville Football Club.



Ouverture de la nouvelle crèche franco-allemande Pumuckl pour l'association FALC. Enfants et parents sont ravis de cette visite !



Cérémonie des vœux à la maison des fêtes La Bambouseraie.



Des jardiniers motivés malgré la pluie lors de la session de formation à la taille des arbres fruitiers, organisée par la Mairie et l'association des Croqueurs de pommes.



Les enfants et leurs assistantes maternelles en visite à la médiathèque dans le cadre du RAM (Relais Assistantes Maternelles) de Maxéville.



Fête de Noël des enfants de l'association Arche de Noël.



La CAF de La Clairière et la Mairie de Maxéville ont organisé un atelier de cuisine équilibrée et bon marché.